



POINT PRESSE

04 Février 2021

Politique de la ville  
en Deux-Sèvres



**PRÉFET  
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La politique de la ville porte deux ambitions fortes : la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination.

Le contrat de ville constitue le cadre de mise en œuvre de la politique de la ville.

Ce contrat, signé entre l'État et chaque agglomération définit les actions soutenues en priorité : la réussite éducative, l'accès aux droits, le renfort de la cohésion sociale, l'accès à la culture et la citoyenneté, l'insertion professionnelle.

---

Les Deux-Sèvres comptent 5 quartiers prioritaires (QPV) regroupant au total 7 887 habitants. Ce sont des quartiers de petite taille qui abritent des populations pour lesquelles les actions relevant de l'insertion professionnelle et de l'accès à l'éducation sont prioritaires.

### **Agglomération de Niort (données INSEE)**

- QPV du Clou Bouchet : 2 791 habitants, taux de pauvreté de 56,5%,
- QPV de la Tour Chabot Gavacherie : 1 320 habitants, taux de pauvreté de 48,9 %
- QPV du Pontreau – Colline Saint-André : 1 731 habitants, taux de pauvreté de 43,6%

### **Agglomération du Bocage Bressuirais**

- QPV de Valette : 1 067 habitants, taux de pauvreté de 43,7 %

### **Ville de Thouars**

- QPV des Capucins : 978 habitants, taux de pauvreté de 40,6 %

## Des moyens exceptionnels mobilisés par l'État en 2020

Chaque année une enveloppe de crédits spécifiques politique de la ville de 340 000 € vise à soutenir les actions portées notamment par les associations de proximité.

En 2020, cette enveloppe aura permis :

- le soutien financier de huit postes adultes-relais de médiation sociale (soit une aide annuelle de 159 000 €)
- le soutien financier de six postes FONJEP Ville (aide au poste pour les associations, soit 42 984€)
- l'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour 3 393 logements sociaux en QPV (gestion urbaine de proximité, 597 200 € sur 2019)
- la mise en place depuis le 1er janvier 2020 des emplois francs pour le recrutement des habitants des QPV (aide aux entreprises ou aux associations d'un montant maximum de 15 000 € pour un CDI) : 35 Emplois francs signés à ce jour au profit d'habitants des quartiers du département
- le soutien au titre de la réussite éducative de l'école de la deuxième chance de Niort

## Des moyens exceptionnels supplémentaires mis en place par l'État pendant la crise sanitaire :

- 176 772 € de crédits supplémentaires à destination d'une vingtaine de structures (centres socio-culturels, missions locales, associations culturelles et sportives)
- 5 nouveaux postes de médiateurs adultes-relais soit une aide de 99 375 € au total pour des missions de médiation à l'emploi, d'accès aux droits–accès au numérique, accès et prévention santé

## Quelques actions concrètes :

- L'État a mis en place une série de dispositifs visant à soutenir plus particulièrement ces quartiers prioritaires : les plans «quartiers d'été», «quartiers d'automne» et «quartiers solidaires»



*48 enfants dont 35 issus des quartiers prioritaires de Niort ont participé à l'Equi-colo organisé par la Ligue de l'Enseignement au Châtelier à Missé (photo CO – Guillaume RAINEAU)*

- Actions de lutte contre la fracture numérique, en soutenant l'investissement dans des équipements informatiques réalisé par les CSC de Niort, Bressuire et le CCAS de Thouars mis à disposition des familles et élèves
- Activités autour du sport (piscine, basket), de la culture (patrimoine local, ateliers créatifs, ateliers culture hip hop, permanence artistique), et des loisirs (sorties à la mer, en parc d'attractions)

*Anne Baretaud, secrétaire générale de la préfecture, est allée à la rencontre des jeunes qui participaient à un atelier d'ouverture à la culture Beatbox, Rap et Hip Hop organisé par Envie Urbaine et le CSC du Parc en Août 2020*



- Actions de prévention routière autour de la pratique du vélo : à Niort, une cinquantaine d'enfants ont participé à un parcours de maniabilité vélo et trottinette organisés par l'association de Prévention routière et les services de Police en août
- Actions autour de l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes : promotion des services civiques et action autour des métiers qui recrutent par la Mission Locale de Niort, Job Dating avec des agences intérim par la Mission Locale de Thouars, visites d'entreprises à destination des jeunes par la Mission Locale de Bressuire, ateliers de remobilisation à l'emploi à destination des femmes par le CIDFF des Deux-Sèvres

Pour 2021, la mobilisation pour les quartiers de la politique de la ville se poursuivra dans le cadre des actions menées sur chacun des 3 contrats de ville à travers notamment :

- Les enjeux sur la rénovation urbaine et la mixité sociale, la gestion urbaine de proximité
- Les enjeux sur la réussite éducative : poursuite du soutien du Programme de Réussite Éducative, des Cordées de la réussite, des actions
- Les enjeux sur l'emploi et l'insertion :
  - poursuite des emplois francs (dispositif prolongé jusqu'au 31/12/21) et mobilisation des entreprises
  - attention particulière pour les jeunes issus des quartiers prioritaires dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » pour favoriser leur insertion vers l'emploi ou la formation
  - soutien d'actions pour lutter contre les freins à l'emploi tels que la mobilité, la lutte contre l'illettrisme...
- Les enjeux sur la cohésion sociale pour favoriser l'accès aux droits et l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs

Les 3 appels à projets 2021 des contrats de ville lancés entre les collectivités concernées (Agglomération de Niort, Agglomération du Bocage Bressuirais, ville de Thouars) et l'Etat permettront de répondre à ces enjeux et de soutenir le secteur associatif qui porte de nombreux projets pour les habitants des quartiers et notamment en direction de la jeunesse.

---

Les spécificités des quartiers prioritaires seront également prises en compte dans le cadre du Plan de Relance (1 % du plan de relance dédié aux QPV) autour de 2 priorités : l'emploi et l'insertion professionnelle et le cadre de vie et l'aménagement urbain.